

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école l'Envolée**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE L'ENVOLÉE**

**Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement pour
le PEI provisoire tenue le 5 septembre à 20h00**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Josée Beaudry,	Présidente, Parent
Valérie Caron,	Vice-présidente, Parent
Maryse Catudal,	Enseignante
Isabelle Courcy,	Enseignante
Suzanne Forand,	Enseignante
Martin Nadeau,	Enseignant
François Paré,	Parent
Josée Pétrin,	Parent
Aline Richard,	Parent
Pascal Viscogliosi,	Parent
Mylène Gagnon,	Secrétaire, personnel de soutien
Judith Cusson,	Services complémentaires

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Denis Hudon,	Directeur
Patrick Saumure,	Directeur adjoint
Fanny Santarosa,	Substitut parent

ÉTAI(EN)T ABSENT(S)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 20h00

Monsieur Denis Hudon accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 20h00. Les membres se présentent à tour de rôle. M. Denis Hudon mentionne que deux étudiants feront partie du CE prochainement.

21PEI18-19-01

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Denis Hudon présente l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Josée Beaudry et appuyé par M. Martin Nadeau et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

21PEI18-19-02

3. NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE ET VICE-PRÉSIDENTE

Monsieur Denis Hudon informe qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement comme président. Ce membre doit être un représentant des parents au sein du conseil d'établissement. Mme Mylène Gagnon propose Mme Josée Beaudry. Cette proposition est appuyée par Mme

Maryse Catudal. M. Martin Nadeau propose Mme Valérie Caron comme vice-présidente. Cette proposition est appuyée par Mme Isabelle Courcy.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

21PEI18-19-03

4. NOMINATION DE LA SECRÉTAIRE

Madame Isabelle Courcy propose Mme Mylène Gagnon à titre de secrétaire.

La proposition est appuyée par Mme Maryse Catudal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ

Mme Josée Beaudry informe qu'il y a lieu de nommer des membres de la communauté au conseil d'établissement de l'école. Elle propose de reporter cette nomination à la prochaine rencontre.

6. QUESTION DU PUBLIC

Il n'y a aucune question du public.

7. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (PRÉSENTATION)

Ce point sera discuté à la prochaine rencontre. Mme Mylène Gagnon enverra la documentation aux membres à cet effet.

8. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CE

Monsieur Denis Hudon mentionne qu'aucun budget n'est attribué au CE provisoire.

21PEI18-19-04

9. CALENDRIER DES RENCONTRES

Madame Josée Beaudry propose de reporter à plus tard l'envoi du calendrier aux membres. M. Denis Hudon propose les mercredis pour la tenue des CE PEI. La date du prochain CE a été fixée au 12 décembre à 18h45.

Il est proposé par Mme Isabelle Courcy et appuyé par Mme Josée Pétrin :

QUE cette proposition soit acceptée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. INSCRIPTION DES MEMBRES ET DÉNONCIATION D'INTÉRÊT

Madame Mylène Gagnon remet les documents à remplir aux membres.

21PEI18-19-05 11. GRILLE DES MATIÈRES POUR 2019-2020

Monsieur Denis Hudon présente la grille-matières aux membres et mentionne qu'il n'y a eu aucun changement pour la grille du deuxième cycle du secondaire. Les changements seront au niveau du secondaire de premier cycle. L'option musique ne sera plus disponible en 2019. M. Martin Nadeau explique que les élèves auront 3 périodes au lieu de 2 en éducation physique ainsi qu'en arts.

M. Pascal Viscogliosi demande quelles seront alors les options en arts. M. Denis Hudon donne les deux choix qui seront disponibles : arts plastiques et art dramatique. Ce sont les deux options qui correspondent aux exigences de l'IB. M. Martin Nadeau explique qu'en première secondaire, l'option artistique choisie demeurera pour toute l'année alors qu'en deuxième secondaire, les élèves auront chacune des options durant l'année.

Il est proposé par M. François Paré et appuyé par Mme Valérie Caron :

QUE la grille-matières soit approuvée avec le changement concernant l'option musique.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

21PEI18-19-06 12. ACADÉMIES (AQUASPORT ET ARTISTIQUE)

Monsieur Denis Hudon explique un des buts pour la nouvelle école : l'école souhaite trouver un équilibre entre les arts et les sports ce qui permettra aux élèves de vivre des activités enrichissantes.

Il demande l'accord au CE afin que des démarches soient entreprises dans ce sens, avec la ville et des entreprises communautaires. Un autre des buts de l'Académie est également d'avoir un maximum d'élèves qui regrouperaient les 5 niveaux du secondaire pour une même activité.

L'Académie ne serait aucunement compétitive. Toutes les propositions sont possibles : danse, sports divers. Les coûts seront assumés par les parents, étant donné que les activités se vivront sur une base volontaire.

Il est proposé par Mme Isabelle Courcy et appuyé par Mme Aline Richard.

QUE des démarches soient entreprises par l'école afin d'offrir ce projet en 2019-2020.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

21PEI18-19-07 13. PARASCOLAIRE (SPORTS ET TROUPE DE CHANT)

Monsieur Denis Hudon propose de continuer les sports parascolaires avec la nouvelle clientèle ainsi que de poursuivre la troupe de chant l'Envol de Mme Manon Lacas.

Il est proposé par M. Pascal Viscogliosi et appuyé par Mme Maryse Catudal :

QUE le parascolaire et la troupe de chant se poursuivent en 2019-2020.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

21PEI18-19-08 14. DIPLOMATION DE L'IB POUR TOUS POUR 2019

Monsieur Martin Nadeau explique la diplomation de l'IB et les modifications au niveau des frais et des exigences : il mentionne les examens numériques. Afin de palier à l'augmentation du coût du diplôme, il propose que ce montant soit étalé sur 5 ans.

Présentement, la diplomation IB n'est pas obligatoire, mais il aimerait que le PEI se dirige vers la diplomation obligatoire pour les nouveaux élèves de la 1^{re} secondaire en 2019.

Certains membres demandent ce qu'il adviendra des jeunes de 2^e secondaire, M. Martin Nadeau propose que cela devienne obligatoire aussi pour eux alors que pour les élèves du deuxième cycle du secondaire, le choix demeurerait facultatif. M. Martin Nadeau nous apprend que le taux de réussite de l'examen de l'IB de 2017-2018 a été de 100 %. Puisque certains membres craignent pour l'accessibilité au programme à cause des coûts, M. Martin Nadeau mentionne la fondation PEI qui aide plusieurs familles par année.

Un sondage est proposé par Mme Josée Beaudry pour les élèves présentement en 1^{er} et 2^e secondaire et c'est M. Martin Nadeau qui s'en occupera et qui en parlera également aux rencontres de parents en début d'année. Mme Josée Beaudry demande aussi de valider le tout avec le secrétariat général.

Il est proposé par Mme Valérie Caron et appuyé par Mme Isabelle Courcy:

QUE la diplomation soit obligatoire pour les futurs élèves en 1^{er} secondaire.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

21PEI18-19-09 15. NOUVEAU NOM POUR L'ÉCOLE

Monsieur Denis Hudon explique la procédure si on désire changer le nom de l'école. Même si la vocation change (école dédiée PEI), les deux classes de ESI resteront à l'Envolée. M. Martin Nadeau propose de choisir un nouveau nom afin de donner une nouvelle identité à la nouvelle école alors que Mme Judith Cusson aimerait poursuivre avec le nom de l'Envolée.

Un vote à main levée est donc pris.

Huit membres sont en accord avec un changement de nom, 1 est contre et 3 s'abstiennent.

Il est proposé par M. Pascal Viscogliosi et appuyé par Mme Suzanne Forand:

QUE le processus du changement de nom débute.

À cet effet, un CE aura donc lieu le 15 octobre à 18h45.

Il est proposé par Mme Aline Richard et appuyé par M. François Paré d'avoir la tenue de ce CE.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

16. PORTES OUVERTES À VENIR

Monsieur Martin Nadeau parle de la pré rencontre du 10 octobre pour les parents intéressés au programme PEI. Les portes ouvertes se tiendront le 14 octobre et sera axé sur les jeunes, avec des ateliers et un parcours adapté pour eux.

17. UNIFORME

Ce point est reporté à une date ultérieure.

18. PROGRAMME PEI : FRAIS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-20

Monsieur Denis Hudon et Mme Isabelle Courcy proposent d'augmenter les frais pour le secondaire 1 et 2 de 25 \$ pour le programme PEI. Cette augmentation ferait en sorte que les frais seraient les mêmes pour les 5 années du secondaire, c'est-à-dire des frais de 650 \$ pour tous les niveaux.

Mme Josée Beaudry propose d'approuver le montant maintenant et de le confirmer en octobre avec le budget détaillé.

De plus, en lien avec le point 14 (diplomation de l'IB pour tous) et sachant que le coût du diplôme est d'environ 530 \$ US, des frais supplémentaires de 150 \$ seraient ajoutés au frais de 650 \$ pour le diplôme de l'IB. C'est-à-dire que les frais seraient de 800 \$ pour les 4 premières années du secondaire. En 5^e secondaire le frais supplémentaire serait relié au montant restant à payer pour la passation des examens de l'IB.

Si un élève décide de quitter le programme PEI avant la fin de la 5^e secondaire, le frais supplémentaire qu'il aura payé pour la passation des examens de l'IB lui sera remboursé en totalité.

Il est proposé par Mme Isabelle Courcy et appuyé par Mme Maryse Catudal :

QUE le frais du PEI soit augmenté de 25 \$ et qu'un frais de 150 \$ soit ajouté chaque année pour l'obtention du diplôme en 5^e secondaire.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

19. FRAIS PRÉVUS PAR L'IB EN 2019

Ce point sera reporté à une date ultérieure.

20. COMITÉ DE PARENTS

Il n'y a pas de comité de parents sur ce CE PEI provisoire.

21. VARIA

Aucun point n'est ajouté.

21PEI18-19-10

22. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 22h00

Tous les sujets à l'ordre au jour ayant été traités, il est proposé par Mme Aline Richard et appuyé par Mme Maryse Catudal :

QUE la séance soit levée à 22h00.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Josée Beaudry,
La présidente

Denis Hudon,
Le directeur